

## CAPD 18 octobre 2011

**Présents** : IA (Inspecteur d'Académie, Secrétaire Général, IEN IO, DPE), IEN (Mmes Dumont et Delbac, MM. Faure et Jolivet) Syndicats (3 SNUipp-FSU, 2 SE-UNSA)

Approbation du compte rendu de la CAPD du 5 septembre

Modifications demandées pour ceux du 4 juillet (positionnement de l'administration quant au refus du temps partiel à 80 %) et du 29 août (MDPH et aide personnalisée)

### SITUATION PARTICULIERE :

Mme Bayard a obtenu son diplôme de psychologue scolaire, elle est donc nommée à titre définitif à Hugo Vialatte Saint Flour.

### PLAN DE FORMATION :

Ce plan de formation, qualifié par l'administration, de « limité, modeste et insuffisant » est « articulé à partir d'un certain nombre de besoins dans l'enseignement ».

*Rien à ajouter, l'administration se donne des coups de règles sur les doigts seule.*

Statistiques : 228 candidatures pour 109 stagiaires (en 2008)

73 candidatures pour 56 stagiaires (en 2011)

Cette forte diminution des demandes est due à la baisse de l'offre mais aussi d'après l'administration à la place importante prise par les animations pédagogiques.

Le SNUipp fait remarquer qu'il ne faut pas mettre en opposition ces deux types de formation qui devraient au contraire être complémentaires.

Pour l'administration, la formation continue et les animations pédagogiques n'obéissent pas à deux logiques différentes mais apportent un certain nombre de réponses.

*Les animations pédagogiques ne peuvent être considérées comme de la formation continue au même titre que les stages, rendre les enseignants responsable du déclin de la formation continue par un manque de réinvestissement du contenu des stages dans le travail quotidien est surréaliste.*

9 TMFC et 18 Master 2 sont la variable de remplacement pour les stages

Les M2 sont tenus de faire un stage en responsabilité. Le stage support est le remplacement des nouveaux directeurs. Or, seuls 12 nouveaux directeurs vont partir en formation, certains M2 iront donc en stage dans des écoles des circonscriptions aurillacoises pour remplacer les collègues travaillant sur des projets spécifiques à ces écoles.

Ce stage devrait être rémunéré. La masse financière pour la rémunération ne correspond pas à la masse des M2 et n'ayant pas d'obligation de rémunérer tous les M2, le choix de ne prendre en compte que les admissibles au concours aurait pu être fait... Une autre solution a été trouvée :

- une première semaine sera effectuée en tuilage avec l'enseignant à remplacer, non rémunérée puisqu'il s'agit d'un stage d'observation et non de responsabilité.

- les deux semaines suivantes seront en responsabilité donc rémunérées, le titulaire du poste partant alors en formation.

*De nouveau, aucune prise en compte des besoins des stagiaires, seule une démarche comptable prévaut : 2 semaines rémunérées sur 3, pas de frais de déplacement... Ce bric à brac confirme ce que dit le rapport Jolion sur la « masterisation » qui met en avant le manque de volonté de travail collectif entre le MEN et celui de l'enseignement supérieur.*

La troisième semaine de formation pour les nouveaux directeurs se tiendra en mai/juin.

Les PES sont, dans la mesure du possible, remplacés par les mêmes TMFC pendant leur formation étalée sur l'année scolaire afin de favoriser la stabilité dans les remplacements.

Le SNUipp fait remarquer qu'il est regrettable que la formation continue soit aussi pauvre car elle limite d'autant les places disponibles. Ainsi, des collègues ayant un barème leur donnant la possibilité d'obtenir plusieurs stages ne permettent pas aux plus jeunes collègues d'accéder à ces formations.

Pour l'inspecteur d'académie, il ne s'agit pas seulement de la limite de l'offre mais des raisons qui incitent les collègues à postuler sur plusieurs stages aussi variés.

Une nouvelle fois, le réinvestissement est mis en cause et donc le travail de ces collègues, ce que nous dénonçons.

*Quelle honte de laisser planer ce doute récurrent sur le sérieux des enseignants. Nos supérieurs directs seraient-ils maintenant les premiers à pratiquer ce grand sport national qu'est la casse des fonctionnaires en général et des enseignants en particulier ?*

Nous faisons état de quelques réserves concernant la formation diplômante qui occupe 2 semaines de formation alors que nous dénonçons une pénurie dans ce domaine. L'administration invoque le partenariat avec l'université qui mène le projet et la possibilité pour les collègues de pouvoir parfaire leur formation professionnelle, leur réflexion sur leur parcours. Le SNUipp précise que ce n'était pas le sens de son intervention et fait remonter les interrogations sur la prise en compte de cette formation diplômante sur le déroulement de carrière et que de plus dans la situation actuelle, cette formation n'est pas une priorité. L'IA rassure en indiquant qu'aucune modification de corps n'est envisagée.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

### **Etat des lieux pour les élections professionnelles (SNUipp-FSU)**

8 personnes n'ont pu obtenir leur identifiant malgré les démarches entreprises par l'administration.

Toutes les listes d'émargement sont revenues à l'IA ou des contacts ont été pris avec les directeurs qui n'ont signalés aucun problème.

*En ce qui concerne le faible taux de participation, la réponse est évidente en ce qui nous concerne : la précipitation pour passer au vote électronique, de nombreuses erreurs dans les listings sur le plan national, de grandes difficultés à configurer des ordinateurs, des déplacements jusqu'aux inspections demandés à certains collègues pour obtenir leur identifiant. Pas de préméditation mais rien n'a été fait pour éviter toutes ses difficultés qui ne pénalisent que la représentativité des syndicats.*

### **Maternelle : évaluation des élèves « à risque » dès 5 ans (SNUipp-FSU)**

Il s'agit pour l'administration d'un outil de repérage des difficultés scolaires et d'apprentissage au même titre que celui proposé par l'académie depuis l'an passé.

L'IA reconnaît un vocabulaire malheureux mais il s'agira d'un outil proposé mais non obligatoire, sans volonté de fichage ou de mettre des élèves à l'index.

*Richard, tu es je pense le mieux placer pour réagir, peut-être en comparant celui qui existe déjà dans le Cantal et que vous semblez trouver efficace par rapport à un qui va rapidement amener à des statistiques et des fichages surtout si on tient compte de la partie « médicale » dont parlait Sanudo.*

### **Inspection (SNUipp-FSU)**

Etat des lieux sur les retards d'inspection et la transmission des rapports : il y a peu de retards d'inspection, quand aux difficultés rencontrées pour le délai de transmission, le respect du droit des personnels sera pris en compte.

*Dont acte !*

### **Responsabilité de l'équipe éducative quand aux difficultés de santé de certains collègues (SNUipp-FSU)**

Les IEN vont à la rencontre des personnels et de l'équipe, ils sont sollicités dans une dynamique d'accompagnement et non de jugement auprès des personnes concernées mais aussi de l'équipe et de la communauté éducative.

Un rappel du travail des services sociaux et médicaux académiques est envisagé.

Une animation pédagogique est prévue sur la circonscription de Mauriac sur « la régulation des tensions au travail ».

### **Langues vivantes (SE-UNSA et SNUipp-FSU)**

Toutes les écoles n'ont pas encore de réponse. La disparité territoriale est due au fait qu'un ETP (emploi temps plein) d'intervenant extérieur sur Saint Flour n'est pas encore occupé faute de postulants.

26 écoles pour environ 50 classes bénéficient d'une aide. Le choix départemental s'est porté sur l'accompagnement de tous, quelque soit l'horaire proposé, plutôt que la prise en charge totale sur un nombre limité d'écoles.

*La conclusion de M Jolivet « Nous ne sommes pas loin d'une situation très satisfaisante », nous rappelle une nouvelle fois que nous n'avons certainement pas le même système d'évaluation.*

### **RASED (SNUipp-FSU)**

Nous signalons que la fiche de demande d'aide est trop lourde. Mme Dumont indique qu'il s'agit d'apporter des réponses sur l'analyse du fonctionnement, de responsabiliser les équipes dans leur demande. Les enseignants doivent l'utiliser pour affiner celle-ci, la réflexion est à formaliser dès lors qu'on fait appel à l'aide spécialisée.

Le RASED arrive en expertise et non pas en conducteur de A à Z du processus.

Les Syndicats rappellent que le RASED ne doit pas être qu'un expert mais aussi intervenir auprès des élèves.

En ce qui concerne l'anonymat de cette fiche, l'administration rétorque que les personnels RASED ne sont pas des personnels médico-sociaux soumis au secret professionnel et doivent partager une info avec l'IEN dans un respect mutuel de confidentialité. L'IA précise que les informations partagées ne sortiront pas de la circonscription, que les IEN sont des cadres, membres de l'institution et qu'il s'agit de mieux adapter les interventions spécialisées sur le territoire.

*Dossier à suivre de très près et ce d'autant plus que les RASED ont été nommément cités par l'administration comme variable d'ajustement pour la prochaine carte scolaire.*

Vos délégués SNUipp-FSU15 en CAPD : Nathalie Moncanis,, Richard Gaillard, Sylvie Ravenel



Fédération Syndicale Unitaire